

PLAIDOYER DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE POUR L'ÉGALITÉ

FEMMES-HOMMES

30 ANS APRÈS BEIJING : TRANSFORMER LES RÉSISTANCES EN ALLIANCES

Ce plaidoyer exprime l'ambition de la Conférence des OING de la Francophonie (COING), en coordination avec le Réseau francophone pour l'Égalité femmes-hommes (RF-EFH), de promouvoir une Francophonie porteuse d'un projet collectif, capable de transformer les résistances en alliances et les promesses en actes, afin de faire de l'égalité femmes-hommes un pilier du renouveau francophone à l'aube de Beijing+30.

À l'heure où la communauté internationale célèbre trente ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, il importe de rappeler le sens de cet héritage et la responsabilité partagée de le prolonger dans l'espace francophone.

TRENTE ANS APRÈS BEIJING : POURSUIVRE L'ÉLAN

La Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, a marqué une rupture historique.

Trente ans plus tard, les sociétés francophones portent toujours cet héritage, entre progrès réels et inégalités persistantes.

Les crises économiques, climatiques et sécuritaires ont mis à l'épreuve les acquis. Pourtant, dans nos communautés, les femmes et les hommes engagés pour l'égalité tiennent le monde debout : ils enseignent, soignent, produisent, innovent et assurent la cohésion sociale.

Nous affirmons aujourd'hui que l'égalité femmes-hommes ne peut plus être un horizon différé : elle est la condition d'une Francophonie vivante, juste et moderne, fidèle à ses valeurs d'humanisme, de solidarité et de diversité.

CONSOLIDER LES ACQUIS ET LEVER LES RÉSISTANCES SYSTÉMIQUES

Les États et gouvernements de l'espace francophone ont engagé des politiques courageuses et structurantes : la mise en œuvre de la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, le déploiement du Fonds « **La Francophonie avec Elles** », ainsi que l'intégration progressive de l'approche genre dans les politiques publiques.

Ces efforts ont contribué à renforcer les capacités nationales, à favoriser la participation des femmes à la gouvernance et à ancrer l'égalité femmes-hommes dans les projets de développement.

Mais ces avancées demeurent fragiles et confrontées à des résistances persistantes :

- **Institutionnelles**, là où la parité reste incomplète et la représentation féminine encore insuffisante dans la gouvernance publique ;
- **Culturelles et sociales**, là où perdurent les stéréotypes, les discriminations et les violences basées sur le genre ;
- **Économiques**, là où le travail des femmes demeure sous-valorisé et faiblement rémunéré ;
- **Numériques**, là où la fracture technologique et les biais algorithmiques accentuent les inégalités d'accès et de participation ;
- **Politiques**, enfin, là où la réduction des espaces civiques et démocratiques limite la voix des femmes.

Nous refusons que ces résistances deviennent des fatalités et appelons à un sursaut collectif des institutions, du secteur privé et de la société civile afin de lever les blocages structurels qui freinent encore la pleine réalisation de l'égalité femmes-hommes.

La Francophonie doit désormais reconnaître pleinement le rôle stratégique des femmes, non plus seulement comme bénéficiaires des politiques publiques, mais comme forces motrices du développement, actrices de la transformation et co-auteurs d'un avenir commun plus juste et durable.

LES FEMMES AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION FRANCOPHONE

Les femmes ne sont pas bénéficiaires du développement : elles en sont les architectes. Leur rôle est structurant, leur leadership essentiel.

Pour libérer pleinement ce potentiel, la Francophonie doit placer l'égalité femmes-hommes au centre de sa transformation et agir selon quatre priorités interdépendantes :

1. Éducation et innovation

- Accroître les investissements dans l'éducation des filles, en garantissant leur accès à une scolarisation complète, inclusive et de qualité à tous les niveaux.
- Créer des bourses francophones destinées aux jeunes filles dans les domaines du numérique, des sciences et de l'ingénierie, afin de renforcer leur présence dans les secteurs d'avenir.
- Développer des programmes d'innovation éducative favorisant les compétences numériques, la créativité et l'entrepreneuriat féminin dès le secondaire.

2. Autonomie économique et inclusion financière

- Étendre le Fonds « La Francophonie avec Elles » aux entrepreneures francophones, pour soutenir leurs initiatives et renforcer leur autonomie économique.

- Faciliter l'accès des femmes au crédit, à la formation et aux marchés, en mettant en place des mécanismes de financement sensibles au genre et adaptés aux réalités locales.
- Garantir une participation équitable des femmes et faire de l'économie un levier de parité dans les secteurs d'avenir : numérique, énergies vertes et économie circulaire.

3. Accès équitable aux ressources et à la gouvernance économique

- Garantir le droit des femmes à la propriété foncière et à la terre, en soutenant la création de coopératives féminines et de guichets ruraux dédiés.
- Intégrer pleinement l'approche genre dans la mise en œuvre de la ZLECAF, en assurant la représentation des réseaux féminins dans ses organes de gouvernance et en soutenant l'application effective du Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce.
- Reconnaître les femmes entrepreneures comme des actrices économiques à part entière, en requalifiant les « activités génératrices de revenus » en véritables microentreprises et TPE, afin de renforcer leur accès au financement, aux marchés et à la visibilité institutionnelle.

4. Leadership et décision

- Établir des quotas équilibrés dans les institutions publiques, économiques et politiques pour garantir une représentation effective.
- Créer un programme francophone de mentorat destiné à accompagner la relève féminine dans la gouvernance et l'innovation.
- Assurer une participation effective des femmes dans les instances et processus décisionnels liés au climat, à la paix et à la gouvernance numérique, afin qu'elles contribuent pleinement aux orientations qui façonnent les grands enjeux de demain.

Nous réaffirmons que le progrès de la Francophonie se mesurera à la place qu'elle accorde aux femmes, non seulement dans les discours, mais dans les décisions politiques, économiques et institutionnelles qui orienteront l'avenir de la Francophonie.

MOBILISER DE NOUVEAUX LEVIERS FRANCOPHONES POUR L'EGALITE

La Francophonie peut devenir **un laboratoire mondial de l'égalité**. Face aux transformations économiques, numériques et écologiques, elle dispose d'atouts uniques : une solidarité, des valeurs partagées et une capacité d'innovation collective.

Nous proposons d'y ancrer trois leviers de transformation structurants :

- Renforcer et élargir le Fonds « La Francophonie avec Elles » pour en faire un véritable mécanisme francophone de justice économique et de parité, soutenant des initiatives mixtes et innovantes qui favorisent l'autonomie économique des femmes, la création d'emplois durables et l'égalité d'accès aux financements et aux marchés.
- Mettre en place un Réseau francophone pour une intelligence artificielle inclusive, réunissant institutions, chercheurs, entreprises et acteurs de la société civile, afin

d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans les politiques numériques, la recherche et les technologies émergentes.

- Mettre en place un Programme francophone de la relève pour l'égalité, destiné à renforcer les compétences des jeunes filles dans les secteurs stratégiques du développement durable et de la gouvernance publique, afin de favoriser leur pleine participation aux transformations de nos sociétés.

Nous encourageons la mise en œuvre de ces instruments de solidarité afin que la Francophonie renforce son pouvoir d'action au service de l'égalité et du développement durable.

VERS UNE GOUVERNANCE FRANCOPHONE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ

L'égalité ne peut être durable sans une gouvernance claire, transparente et partagée.

Nous appelons à la création d'un **Conseil francophone de l'égalité et de la redevabilité**, placé sous l'égide de la Secrétaire générale de la Francophonie.

Ce Conseil aurait pour missions de :

- Animer une diplomatie des alliances francophones pour l'égalité, reliant femmes parlementaires, entrepreneures, chercheuses, journalistes, jeunes et acteurs engagés ;
- Produire un **baromètre francophone de la parité**, mesurant les avancées et les écarts dans la mise en œuvre des engagements en faveur de l'égalité femmes-hommes ;
- Accompagner les États et gouvernements de l'espace francophone dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs réformes en matière d'égalité et d'inclusion.

Nous croyons en une codirection réelle entre institutions publiques et société civile, fondée sur la concertation et la responsabilité mutuelle, dans l'esprit des valeurs fondatrices de la Francophonie.

VERS UNE FRANCOPHONIE DE LA TRANSFORMATION

À l'heure des crises et des transitions, la Francophonie doit faire de l'égalité femmes-hommes non seulement un discours, mais une politique de citoyenneté partagée. Elle doit être le moteur d'un humanisme moderne, fondé sur la dignité, la justice et la parité réelle.

La Conférence des OING de la Francophonie (COING), en coordination avec le Réseau francophone pour l'Égalité femmes-hommes (RF-EFH), appelle à une Francophonie qui transforme l'égalité en gouvernance, les engagements en politiques publiques, et les solidarités en leviers d'action.

« L'égalité entre les femmes et les hommes incarne le cœur même de l'humanisme intégral prôné par la Francophonie ; sans elle, le projet commun des pères fondateurs demeurerait une promesse inachevée »